

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MRC La Haute-Côte-Nord : Première MRC de la région de la Côte-Nord à signer une entente avec la SORAC pour la récupération des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels.

Les Escoumins, le 2 juillet 2025. – Dans un souci de proactivité en matière environnementale, la MRC La Haute-Côte-Nord prend les devants et signe la première entente de la région avec la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) pour la récupération des appareils de congélation et de réfrigération commerciaux et institutionnels se trouvant sur le territoire de la MRC selon les normes environnementales en vigueur.

La SORAC est l'organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC ayant le mandat de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs ([REP](#)) pour les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels qui sont arrivés en fin de vie utile.

Il s'agit du premier programme au Québec et au Canada à être mis en place pour la récupération de produits visés, qui sont exclusivement de type commercial et institutionnel.

Depuis le 30 septembre 2022, il est interdit de récupérer ou de valoriser un produit visé par le Règlement (RRVPE) ou d'en confier la récupération ou la valorisation, autrement que dans le cadre d'un programme officiel de REP.

Les produits visés* par le programme sont, entre autres les :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs et îlots réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons
- Machines distributrices réfrigérées
- Appareils réfrigérés de type laboratoire ou médical

*On peut consulter la liste complète des produits visés sur le [site web de la SORAC](#).

Les appareils qui se retrouvent sur le territoire de la MRC La Haute-Côte-Nord **pourront être déposés dans les écocentres de Portneuf-sur-Mer ou des Bergeronnes**. Ils seront ensuite pris en charge gratuitement par la SORAC pour l'ensemble des opérations de récupération.

Les produits de plus de 400 kg et ceux de moins de 2,5 pieds cubes sont exclus. Les commerces et institutions voulant se départir d'une grande quantité d'appareils sont invités à contacter la SORAC.

Retombées du recyclage des appareils

La collecte et le recyclage des appareils visés en fin de vie permet de récupérer jusqu'à 97% de leurs composantes et de réduire l'utilisation de matières premières.

Chaque appareil recyclé de façon sécuritaire permet d'éviter le rejet de l'équivalent d'une tonne de GES dans l'atmosphère, ce qui équivaut à 4 400 km parcouru avec un petit VUS ou une berline. La SORAC vous invite à visiter son [site Web](#) et visionner une [capsule vidéo](#) pour en apprendre davantage sur les impacts que peuvent avoir ces appareils sur l'environnement lorsqu'ils se retrouvent dans des sites d'enfouissement.

« Nous travaillons activement avec nos partenaires et les municipalités afin de faire face aux défis de collecte de ces appareils pour lesquels il n'y a pas encore d'endroits au Québec, tels les écocentres, où il est prévu de les recueillir officiellement.

Ainsi, cette entente avec la MRC La Haute-Côte-Nord, est la première à permettre la récupération de ces appareils dans la région de la Côte-Nord. Elle revêt une grande importance pour la SORAC puisqu'elle permettra grandement de faciliter le processus de collecte sur le territoire. Nous sommes confiants et déterminés à tracer la voie afin de détourner ces appareils des sites d'enfouissement et ainsi contribuer à un bilan environnemental positif en minimisant les rejets de GES dans l'atmosphère. »

- Nathalie Desjardins, Directrice générale, SORAC.

La MRC de La Haute-Côte-Nord est fière de s'associer à la SORAC afin d'offrir ce nouveau service à la clientèle commerciale et institutionnelle de la région.

-30-

Sources :

MRC La Haute-Côte-Nord

Marylise Bouchard
Conseillère aux communications
418 233-2102, poste 238
marylise.bouchard@mrchcn.qc.ca

SORAC

Nathalie Desjardins
Directrice générale SORAC
1-888-728-9169, poste 301
nathalie@sorac.ca